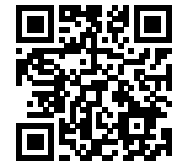


JSK SL

FR Instructions de montage et d'utilisation



1	Explication des symboles.....	4
2	Consignes de sécurité.....	5
2.1	Consignes de sécurité concernant le fonctionne- ment.....	5
2.2	Consignes de sécurité concernant le montage.....	5
2.3	Consignes de sécurité concernant l'entretien.....	6
3	Usage conforme.....	7
3.1	Utilisation.....	7
3.2	Utilisation non conforme.....	7
3.3	Choix du dispositif de déplacement.....	7
4	Fonctionnement.....	9
4.1	Modifier l'avance de sellette (manuellement).....	9
4.2	Modifier l'avance de sellette (commande pneuma- tique).....	11
5	Montage.....	13
5.1	Montage du dispositif de déplacement.....	13
5.2	Montage du raccordement pneumatique.....	14
5.3	Qualité de l'air comprimé.....	15
5.4	Largeurs de châssis.....	15
5.5	Possibilités de fixation.....	16
5.6	Couple de serrage.....	17
5.7	Schéma de perçage de fixation.....	17
5.8	Informations supplémentaires sur le slider XXL.....	18
6	Entretien.....	19
6.1	Nettoyage.....	19
6.2	Opérations d'entretien.....	19
6.3	Lubrifiants.....	19
6.4	Recommandations concernant l'élimination.....	19

1 Explication des symboles



AVERTISSEMENT !

Signifie que le non respect des consignes de sécurité correspondantes peut entraîner la mort, des blessures graves ou des dégâts matériels considérables.



ATTENTION !

Signifie que le non respect des consignes de sécurité correspondantes peut entraîner des blessures légères ou des dégâts matériels.



REMARQUE !

Comporte des informations complémentaires importantes.

Le dispositif de déplacement JOST de type JSL est une pièce de liaison de véhicule nécessitant une homologation et devant répondre aux normes de sécurité les plus élevées. Toute modification, de quelque nature que ce soit, entraîne l'annulation des recours en garantie et celle de l'homologation de type. Le dispositif de déplacement n'est pas un appareil fonctionnant individuellement. Il est destiné au montage sur une semi-remorque. La mise en circulation est interdite jusqu'à ce qu'il soit constaté que la semi-remorque sur laquelle est monté le dispositif de déplacement corresponde aux dispositions nationales en matière de circulation routière.



ATTENTION !

Les consignes de sécurité sont regroupées dans un seul chapitre. Là où l'utilisateur du dispositif de déplacement court un risque, les consignes de sécurité sont répétées dans les différents chapitres et identifiées par les signes de danger placés à côté.

Lors de la manipulation des dispositifs de déplacement, des sellettes d'attelage, des tracteurs de semi-remorque et des semi-remorques, respecter les prescriptions en vigueur en matière de sécurité dans le pays concerné (par ex. syndicat professionnel pour l'Allemagne). Les consignes de sécurité figurant dans le manuel utilisateur du tracteur de semi-remorque et de la semi-remorque elle-même restent valables et doivent être respectées. En matière de fonctionnement, de maintenance et de montage, il convient de respecter les consignes de sécurité qui suivent. Les consignes de sécurité directement liées à l'exploitation sont présentées une nouvelle fois de manière détaillée.



ATTENTION !

Les consignes de sécurité dans les chapitres qui suivent sont accompagnées du signal de danger indiqué. Ces consignes de sécurité doivent être respectés impérativement.

2.1 Consignes de sécurité concernant le fonctionnement

- ▶ Seules les personnes autorisées sont habilitées à utiliser le dispositif de déplacement.
- ▶ Utiliser le dispositif de déplacement uniquement s'il est dans un état technique impeccable.
- ▶ Actionner le dispositif de déplacement uniquement si personne ne se trouve dans la zone à risque. Respecter les prescriptions en vigueur en matière de sécurité édictées par le syndicat professionnel.
- ▶ Déplacer le dispositif de déplacement en position attelée.

2.2 Consignes de sécurité concernant le montage

- ▶ Monter le dispositif de déplacement sur le tracteur conformément au chapitre 5 « Montage ».
- ▶ Les dispositifs de déplacement JOST doivent être montés par du personnel qualifié dans des ateliers spécialisés. Le montage du dispositif de déplacement sur le véhicule doit être effectué selon les exigences figurant à l'annexe 7 de la réglementation CEE-R55. Il faut également respecter les directives d'homologation du pays concerné.
- ▶ En cas de montage non conforme, les recours en garantie vis à vis du constructeur et du fournisseur du dispositif de déplacement deviennent caducs.

2 Consignes de sécurité

2.3 Consignes de sécurité concernant l'entretien

- ▶ Lors des travaux d'entretien, utiliser exclusivement les lubrifiants prescrits.
- ▶ Les opérations d'entretien / de nettoyage doivent être effectués par des personnes qualifiées.

3.1 Utilisation

Le dispositif de déplacement JOST sert à déplacer la sellette d'attelage une fois montée et permet de modifier l'avance de sellette. Il doit être utilisé exclusivement comme dispositif de liaison entre le châssis du véhicule (ou le faux châssis) et la sellette d'attelage. Le dispositif de déplacement est conçu pour le fonctionnement sur des routes stabilisées et dans des conditions de transport habituelles en Europe Centrale.



REMARQUE !

Sous réserve de modifications techniques. Vous trouverez des informations mises à jour sur le site www.jost-world.com

3.2 Utilisation non conforme

Les indications suivantes sont considérées comme utilisations non conformes :

- ▶ Utilisation de pivots d'attelage non conformes à la norme ISO 337 ou DIN 74080
- ▶ Utilisation de pivots d'attelage défectueux. Les défauts peuvent être par exemple des dommages sur le pivot d'attelage, des dimensions erronées ou un montage sur des tôles d'attelage non planes ou endommagées
- ▶ Utilisation avec des rondelles en plastiques montées sur la semi-remorque
- ▶ Utilisation avec dépassement de la charge verticale autorisée ou de la valeur D autorisée
- ▶ Utilisation en tout-terrain
- ▶ Utilisation sur chantier
- ▶ Procédures de remorquage inadaptées, qui nuisent au bon fonctionnement de la sellette d'attelage
- ▶ Installation ou fixation d'un dispositif de levage
- ▶ Autres utilisations non conformes aux recommandations du fabricant



REMARQUE !

Les routes non stabilisées et toutes les surfaces de roulement qui ne correspondent pas au réseau routier public d'Europe Centrale en termes de régularité, de pente et de rayon de courbure sont considérées comme tout-terrain au sens de ce manuel utilisateur.

3.3 Choix du dispositif de déplacement

La détermination des types et classes admissibles pour dispositifs de fixation ainsi que des valeurs maximales pour les charges verti-

3 Usage conforme

cales sur le tracteur « U » et de la valeur « D » est effectuée par le constructeur du tracteur (choix conforme à la réglementation CEE-R55 Annexe 7).

La valeur D se calcule comme suit :

- D = charge au timon [kN]
- g = gravité 9,81 m/s²
- R = poids total admissible de la semi-remorque [t]
- T = poids total admissible du tracteur incluant U [t]
- U = charge verticale admissible [t]

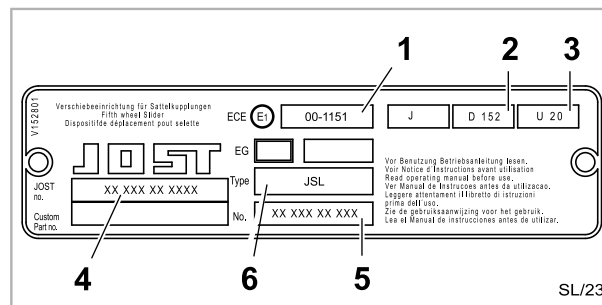
$$D = g \times \frac{0,6 \times T \times R}{T + R - U} \text{ [kN]}$$

Exemple de calcul :

- T = 17 t
- R = 33 t
- U = 10,5 t

$$D = 9,81 \times \frac{0,6 \times 17 \times 33}{17 + 33 - 10,5} = 83,6 \text{ kN}$$

Les données de charge admissible du dispositif de déplacement figurent sur la plaque d'identification ou sur les fiches de catalogues JOST correspondantes. Elles sont valables pour une utilisation conforme correspondant à la réglementation CEE-R55. Le dispositif de déplacement JOST de type JSL est fabriqué selon la réglementation CEE-R55, classe J, et doit être utilisé en liaison avec un pivot d'attelage de classe H50 et avec une sellette d'attelage JOST intégrée homologuée.



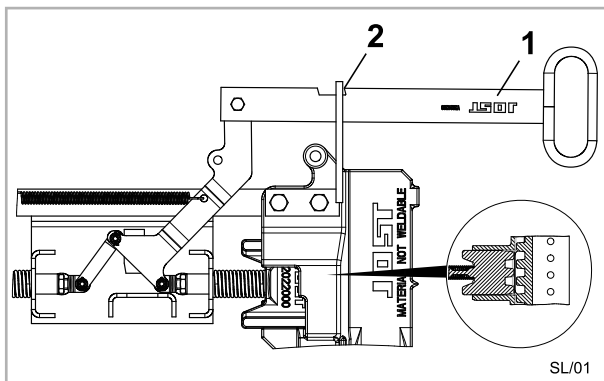
- 1 Homologation CEE
- 2 Charge au timon admissible en kN
- 3 Charge verticale admissible U sur le tracteur en t
- 4 N° d'article
- 5 N° de série
- 6 Type

N° d'homologation	Type	Charge verticale [t]	Valeur D [kN]
E1 55R-01 1151	JSK SL	20	152

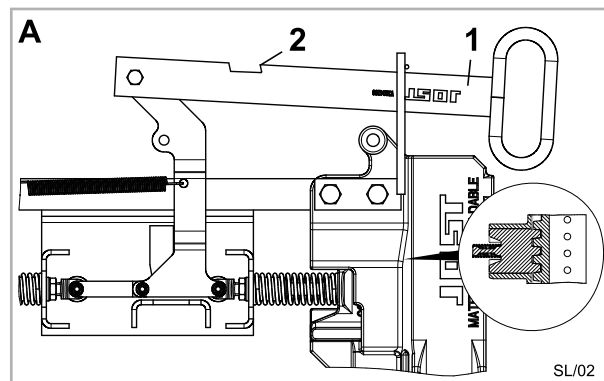
4 Fonctionnement

Le chapitre suivant décrit la commande du dispositif de déplacement. Il faut respecter les consignes de sécurité correspondantes.

4.1 Modifier l'avance de sellette (manuellement)



- ▶ Serrer le frein de la semi-remorque.
- ▶ Déplacer le tracteur dans le sens de l'avance de sellette désiré.



- ▶ Illustration A: Décrocher la poignée de commande (1) de l'arête d'accrochage (2), puis la pousser vers l'intérieur en tenant compte de la tension du ressort.



REMARQUE !

Effectuer l'opération de déplacement de la sellette d'attelage en position attelée.

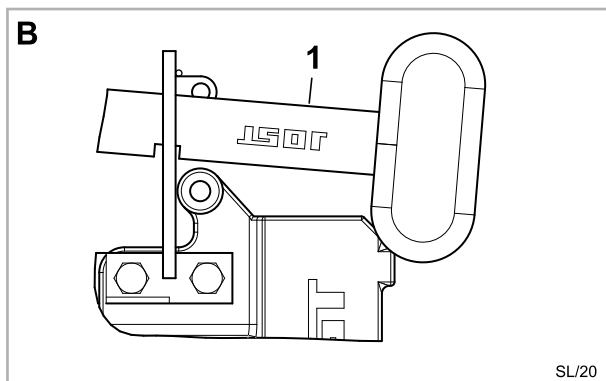
- ▶ Tirer la poignée de commande (1) vers l'extérieur et l'accrocher au bord d'accrochage (2).



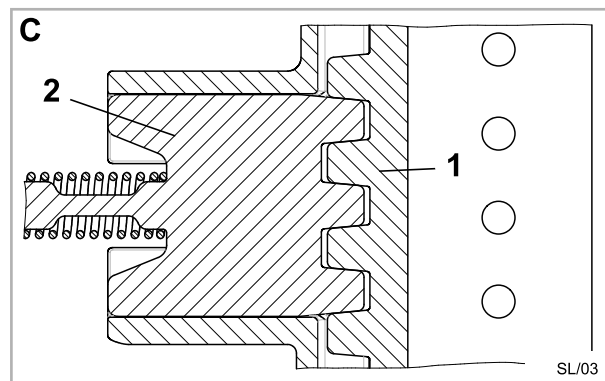
ATTENTION !

Il y a risque d'écrasement si l'on met les doigts entre le chariot et le châssis de déplacement et / ou la poignée de commande pendant l'opération de déplacement.

4 Fonctionnement



- ▶ **Illustration B:** En présence d'une poignée de commande (1) différente, faire pivoter la poignée de commande (1) dans le sens de la flèche, puis la bloquer pour plus de sûreté avec le cadenas ou le mousqueton.



- ▶ Si nécessaire, avancer ou reculer le tracteur de manière à ce que les dents du système de verrouillage soient refermées (voir l'illustration C).



ATTENTION !

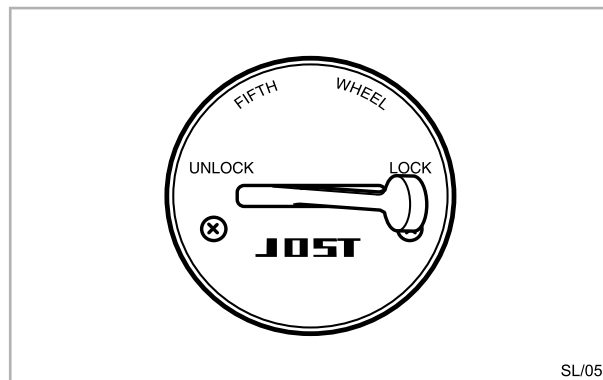
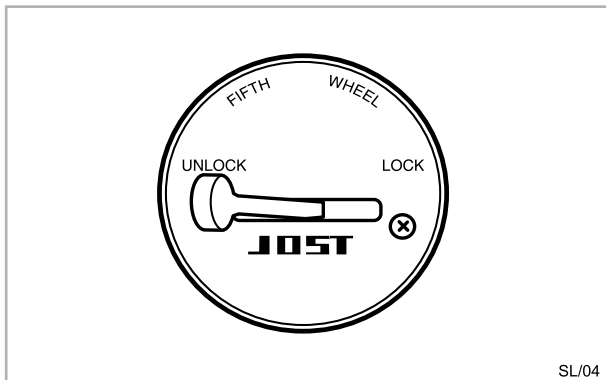
Avant chaque déplacement, il faut vérifier l'état de verrouillage, c.-à-d. que la pièce de blocage (2) doit s'enclencher dans la crémaillère (1) tel que représenté. Partir uniquement lorsque le dispositif est correctement verrouillé et bloqué.



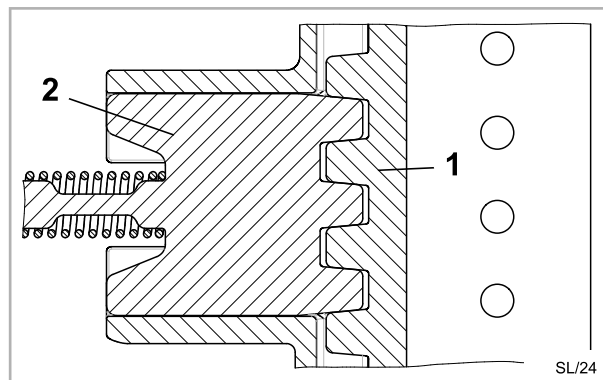
ATTENTION !

Même en présence d'un témoin de verrouillage du chariot à capteur, un contrôle visuel du slider est nécessaire avant chaque trajet. Les descriptions du constructeur du véhicule s'appliquent à l'écran du tableau de bord.

4.2 Modifier l'avance de sellette (commande pneumatique)



- ▶ Positionner la valve de commande en position « LOCK »
- ▶ Si nécessaire, avancer ou reculer le tracteur jusqu'à ce que les dents du verrouillage soient fermées.



REMARQUE !

Effectuer l'opération de déplacement de la sellette d'attelage en position attelée.

- ▶ Positionner la valve de commande en position « UNLOCK »



ATTENTION !

Il y a risque d'écrasement si l'on met les doigts entre le chariot et le châssis de déplacement pendant l'opération de déplacement.

- ▶ Serrer le frein de la semi-remorque.
- ▶ Déplacer le tracteur dans le sens de l'avance de sellette désiré.



ATTENTION !

Avant chaque déplacement, il faut vérifier l'état de verrouillage, c.-à-d. que la pièce de blocage (2) doit s'enclencher dans la crémaillère (1) tel que représenté. Partir uniquement lorsque le dispositif est correctement verrouillé et bloqué.

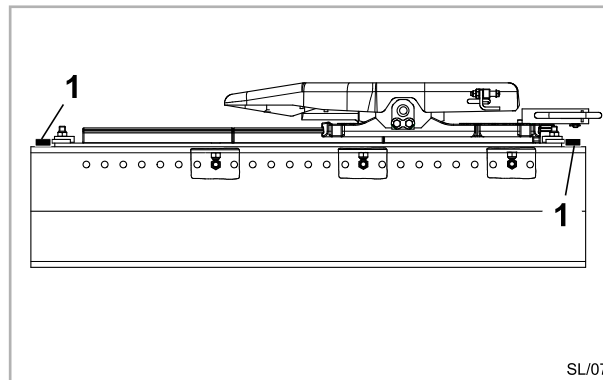
5 Montage

En fonction de la largeur du châssis et de la structure du faux châssis, il faut respecter l'un des exemples de schémas suivants pour le montage (voir chapitres 5.5 et 5.6). La zone de montage déterminée par le constructeur du tracteur ne doit pas être modifiée. Il faut impérativement respecter les recommandations du constructeur du tracteur / de la sellette d'attelage concernant le type de fixation, l'avance de la sellette, la hauteur de la sellette, la charge à l'essieu et les espaces libres.

5.1 Montage du dispositif de déplacement

- ▶ Positionner le dispositif de déplacement sur le faux châssis du véhicule.
- ▶ Centrer le dispositif de déplacement sur le faux châssis du véhicule conformément aux indications du constructeur du véhicule.
- ▶ Transposer le schéma de perçage de fixation du faux châssis du véhicule sur le dispositif de déplacement et percer les trous de fixation (voir chapitre 5.8).

- ▶ Fixer le dispositif de déplacement au faux châssis du véhicule à l'aide des vis six pans (quantité et type, voir chapitre 5.6).
- ▶ Souder la butée d'arrêt (1) devant et derrière le dispositif de déplacement tel que représenté dans l'illustration suivante.



REMARQUE !

Dispositifs de déplacement avec schéma de perçage de fixation. Transposer le schéma de perçage de fixation sur le faux châssis du véhicule et percer les trous de fixation.



ATTENTION !

Afin d'obtenir une liaison par friction suffisante, dans la zone de fixation, l'épaisseur de peinture du faux châssis ne doit pas dépasser 170 µm par élément.



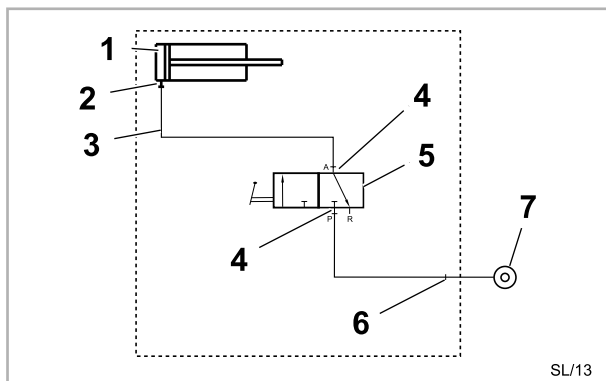
ATTENTION !

L'utilisation de butées d'arrêt (1) est facultative tant que les vis sont serrées au couple de serrage approprié, garantissant ainsi un assemblage fixe. Par conséquent, l'assemblage par vis doit être réalisé de manière à produire à tout moment et durablement les couples de serrage ou forces de précontraintes prescrites. Les fixations doivent être garanties contre le desserrage conformément à l'état actuel de la technique.

5 Montage

- ▶ Vérifier une nouvelle fois le bon serrage des vis.
- ▶ Graisser toutes les pièces mobiles.
- ▶ Dispositif de déplacement à commande manuelle, contrôler le fonctionnement (voir chapitre 4.1).
- ▶ Dispositif de déplacement à commande pneumatique (voir chapitre 5.2 et 5.3).

5.2 Montage du raccordement pneumatique



- 1 Vérin pneumatique
- 2 Raccord fileté à vis droit 1/4" NPT
- 3 Flexible à l'air comprimé L6
- 4 Raccord fileté à vis droit R 1/8"
- 5 Valve de commande (distributeur 3/2 voies R 1/8")
- 6 Raccord fileté à vis droit M22 x 1,5
- 7 Raccordement à l'air comprimé



REMARQUE !

Le raccordement pneumatique vers le vérin pneumatique (1) doit être exécuté de façon à ce qu'un réglage impeccable du dispositif de déplacement soit garanti sur toute la longueur de réglage.



ATTENTION !

Le raccordement de l'alimentation en air comprimé doit être effectué lorsque le dispositif n'est pas sous pression.

- ▶ Pour des raisons de sécurité, monter la valve de commande (5) à une distance d'au moins 1,5 m du dispositif de déplacement.
- ▶ Protéger la valve de commande (5) contre les impuretés.
- ▶ Positionner les conduites pneumatiques de façon à ce qu'elles ne soient ni écrasées ni soumises au frottement.
- ▶ Effectuer le raccordement à l'air comprimé (7) selon les indications du constructeur du véhicule.
- ▶ Contrôler l'étanchéité des conduites d'air comprimé.
- ▶ Dispositif de déplacement à commande pneumatique, contrôler le fonctionnement (voir chapitre 4.2).

5.3 Qualité de l'air comprimé

Réseau de l'atelier : (air principal)	10 bars	maximum
	7 bars	maximum
Qualité de l'air comprimé selon (ISO 8573-1[5:2:4])		
Classes de qualité ou de résistance		
Matières solidest (aïlle/densité des particules)	5	$\leq 5\mu\text{m}$
Eau (point de condensation)	2	-40°C
Huile (mg/m ³)	4	$\leq 5\text{ mg/m}^3$

SL/21

Pour éviter les dysfonctionnements, la qualité de l'alimentation en air comprimé doit répondre au minimum aux critères indiqués.

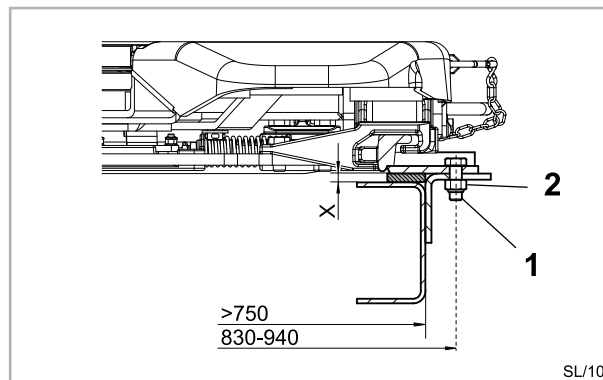


ATTENTION !

Coller le filtre (côté frontal) sur le vérin avant de peindre.

5.4 Largeurs de châssis

En fonction de la largeur du châssis, il faut respecter l'un des exemples présentés dans les illustrations suivantes pour le montage. Le nombre / type de vis ainsi que le couple de serrage prescrits figurent au chapitre 5.6.



- 1 Vis à tête hexagonale
- 2 Ecrou six pans



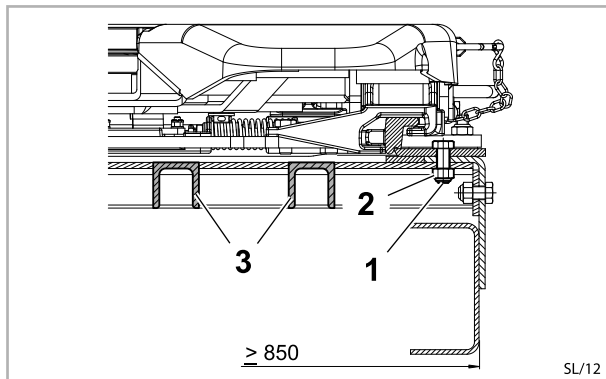
REMARQUE !

En cas d'espace $X > 2\text{ mm}$, une bande de métal doit être intercalée.

5 Montage

5.5 Possibilités de fixation

En fonction de la possibilité de fixation, il faut respecter l'un des exemples présentés dans les illustrations suivantes pour le montage. Le nombre / type de vis ainsi que le couple de serrage prescrits figurent au chapitre 5.6.

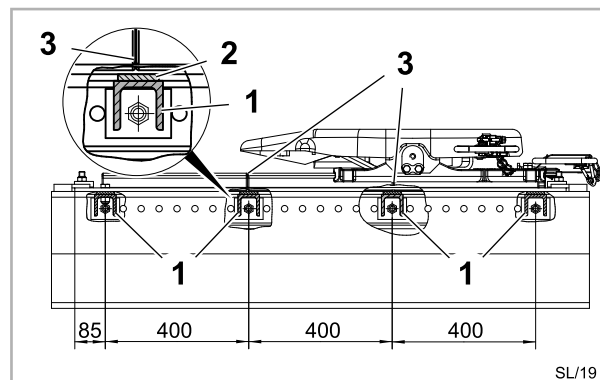


- 1 Vis à tête hexagonale
- 2 Ecrou six pans
- 3 Renforcement transversal



ATTENTION !

Dans le cas de largeurs de châssis supérieures à 850 mm, le montage de renforcements transversaux est nécessaire.



- 1 Renforcement transversal
- 2 Tôles de calage
- 3 Coup sur segment denté



ATTENTION !

En cas de châssis supplémentaires pour l'augmentation de la hauteur du plateau, le montage de renforcements transversaux est impératif.

5 Montage

5.6 Couple de serrage

Pour fixer le dispositif de déplacement, il faut utiliser des vis six pans selon DIN EN 28676. En fonction des possibilités existant sur le faux châssis du véhicule, des vis six pans des tailles M12 à M20 peuvent être utilisées.

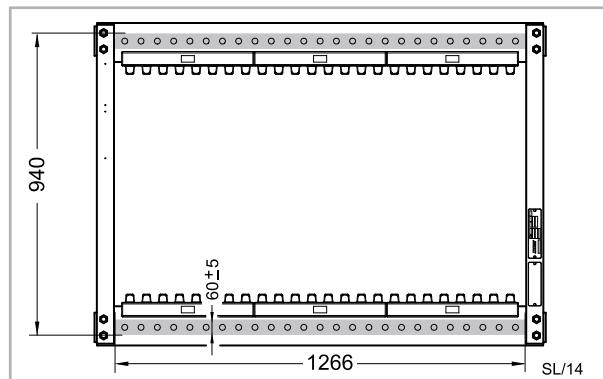
Longueur	Nombre et dimensions	Couple de serrage
1 386 mm	minimum 10 x M12 x 1,5 - 10.9	120 Nm
	minimum 9 x M14 x 1,5 - 8.8	135 Nm
	minimum 8 x M16 x 1,5 - 8.8	205 Nm
	minimum 7 x M18 x 1,5 - 8.8	310 Nm
	minimum 7 x M20 x 1,5 - 8.8	430 Nm



REMARQUE !

Le nombre de vis six pans indiqué est toujours valable pour la fixation d'un côté du châssis de déplacement.

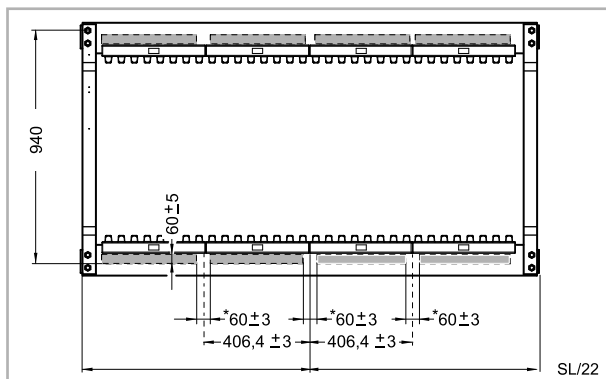
5.7 Schéma de perçage de fixation



Les perçages de fixation doivent être répartis le plus régulièrement possible à l'intérieur des zones grisées. Les zones représentées sur l'illustration SL/22 de la page suivante doivent rester évitées.

5 Montage

5.8 Informations supplémentaires sur le slider XXL



Les perçages de fixation doivent être répartis régulièrement au sein de la zone repérée en gris. Utiliser de chaque côté au moins 14 vis six pans conformes DIN EN 28676, dimension M16 x 1,5 – 8.8, couple de serrage 205 Nm. Les autres liaisons ayant la même résistance sont agréées.



ATTENTION !

Aucun perçage ne doit être réalisé dans les zones repérées par un *. Sur la version standard, deux zones seulement apparaissent : une à chaque passage de l'élément de la crémaillère.

Les chapitres suivants décrivent le nettoyage et l'entretien du dispositif de déplacement. Le nettoyage et l'entretien de la sellette d'attelage sont décrits dans la notice de montage et d'utilisation séparée.

6.1 Nettoyage

Le nettoyage du dispositif de déplacement est effectué en même temps que l'entretien du véhicule. Un nettoyage particulier n'est pas nécessaire. Avant chaque entretien, le dispositif de déplacement doit être nettoyé.

6.2 Opérations d'entretien

L'entretien est nécessaire à intervalles rapprochés, au plus tard tous les 50 000 km. Les opérations suivantes doivent être effectuées pour un entretien correct :

- ▶ Nettoyer le dispositif de déplacement.
- ▶ Vérifier le serrage des vis.
- ▶ Le cas échéant, vérifier l'étanchéité du système pneumatique.
- ▶ Vérifier sur le dispositif de déplacement d'éventuelles fissures, déformations ou autres altérations.
- ▶ Graisser les pièces mobiles.
- ▶ Vérifier le fonctionnement.



REMARQUE !

Un graissage suffisant des surfaces de roulement et des pièces de verrouillage avant la mise en service ainsi qu'après chaque nettoyage est décisif pour le bon fonctionnement et la longévité du dispositif de déplacement.

6.3 Lubrifiants

Pour la lubrification des pièces mobiles, utiliser le lubrifiant hautes performances JOST (référence SKE 013 440 000).

6.4 Recommandations concernant l'élimination

Lubrifiant

Les consignes concernant l'élimination des lubrifiants utilisés sont mises à disposition par le fabricant du lubrifiant.

Dispositif de déplacement

Les pièces utilisées sont en matières premières de qualité et recyclables. Elles se répartissent en plastiques, caoutchouc et métaux. La dénomination des plastiques et des caoutchoucs correspond à la recommandation VDA 260. Avant recyclage, nettoyer le cas échéant les huiles et graisses adhérant aux pièces.

Member of JOST World

JOST, Germany, Tel. +49 6102 295-0, tkd-technik@jost-world.com, www.jost-world.com

MUB 004 003 M01 (REV-B) 07-2020 • 2.1

1006203